

# Document d'aide à la mise en place d'une évaluation de PEDT

## Les intentions du Groupe d'Appui Départemental

L'évaluation des PEDT est effectuée par les collectivités territoriales. Afin de leur apporter une aide dans ce domaine, le groupe d'appui départemental a conçu ce document qui peut constituer un guide dans cette procédure. Ce n'est en aucun cas un modèle figé. Il a pour seule ambition d'amener les collectivités et l'ensemble des partenaires impliqués à se poser les questions indispensables pour établir leur propre référentiel d'évaluation. Au-delà de quelques recommandations, il est surtout un support d'échange pour faire de l'évaluation un moyen de faire évoluer le PEDT.

## Préambule

Le PEDT, qui est l'initiative de collectivités territoriales volontaires, est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales. Dans la validation des projets par l'État, le principe de l'évaluation est un incontournable\*. Le PEDT, comme tout projet, est évolutif.

Afin de mesurer les résultats attendus et faire évoluer ce projet pour renforcer son efficacité, il est indispensable d'évaluer les actions mises en place.

L'évaluation est une préoccupation dès la conception du projet. Dans le cadre d'une démarche partagée, il est intéressant que l'instance d'évaluation soit pluraliste et représentative de la réalité locale. L'exploitation de cette évaluation est à penser en amont : communication, partage d'information, analyse critique, impact et résultats de la mise en œuvre, ajustements, évolutions, pistes d'amélioration du projet sont quelques-unes des perspectives qui justifient pleinement cette démarche.

\*Circulaire du 20 mars 2013, Guide périscolaire, Instruction du 19 décembre 2014

## Le cadre de l'évaluation

Le cadre de l'évaluation doit être établi et validé le plus en amont possible. IL présente un calendrier avec les principales phases, les personnes mobilisées, ainsi que les moyens et les outils retenus. Des compléments et des ajustements sont à prévoir.

Les démarches participatives et collaboratives avec la communauté éducative sont à encourager pour la construction de l'évaluation. En effet ces méthodes en renforcent la légitimité ainsi que l'implication des acteurs et l'appropriation des résultats.

L'évaluation ne se limite pas au bilan des réalisations mais constitue un levier essentiel pour transformer et améliorer l'existant.

L'évaluation porte sur les objectifs  
et non pas sur les valeurs éducatives

Que peut-on évaluer ?

Des choix et des priorités sont à établir  
concernant les objectifs à évaluer

L'évaluation ne doit pas se réduire aux activités,  
d'autres dimensions sont à questionner  
pour une prise en compte globale du projet

## L'objectif : l'intérêt et la réussite de l'enfant

Le PEDT s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes.

L'évaluation doit intégrer le principal objectif direct : améliorer la réussite de l'enfant et de l'adulte en devenir.

- amélioration des apprentissages de l'enfant (scolaires et non scolaires)
- adaptation au rythme de l'enfant.
- développement de la mise en place de parcours éducatifs cohérents et de qualité.



Si l'effet direct attendu « la réussite de l'enfant » est à prendre en compte, l'évaluation doit également concerner le projet. Il est pertinent d'évaluer les effets du PEDT et d'en questionner le processus au regard des objectifs qui le fondent.

### Propositions d'axes, d'objectifs à évaluer à titre d'exemple et non pas comme modèle

#### La continuité éducative

- la continuité du projet éducatif sur les temps scolaires et hors temps scolaires.
- la continuité éducative de l'enfance à l'adolescence.
- la continuité éducative avec les familles

#### L'élaboration et la conduite du PEDT

- mobilisation dans la durée des acteurs locaux dans un cadre méthodologique, participatif et de co-construction
- diffusion et appropriation du projet par la communauté éducative
- validation, conventionnement et engagement contractuel autour du projet
- actualisation et amélioration du projet
- l'évaluation a associé les différents acteurs locaux : parents, enfants, associations, intervenants...

#### Evaluer les effets du PEDT

en questionnant le processus au regard des objectifs qui le fondent

#### La cohérence des interventions éducatives

- la cohérence entre les objectifs et leurs déclinaisons pratiques
- la concertation et l'articulation entre les différents acteurs
- la mise en œuvre de parcours des enfants.

#### La qualité de l'accueil

- la communication avec les familles.
- les modalités d'accueil pour le bien-être, la confiance et la sécurité des enfants
- la mobilisation des locaux et des espaces ressources sur le territoire
- les temps de transferts, de transitions et de déplacements entre les acteurs des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- l'intégration des enfants en situation de handicap

#### La qualité des activités

- la qualité de l'encadrement et la formation des acteurs.
- l'équilibre entre les activités (calmes, dynamiques...) selon le moment de la journée.
- l'adaptation aux besoins des enfants en fonction notamment de l'âge
- l'accessibilité aux activités

## Qui est sollicité pour l'évaluation ?

### Quel pilote ?

Le choix de faire en interne ou de faire appel à une ressource extérieure est essentiel. Ce choix est à la fois stratégique et en lien avec les attendus de l'évaluation, mais il questionne également les compétences et les moyens nécessaires. Il est déterminant de préciser qui a la maîtrise d'ouvrage (le représentant de la collectivité/ le comité de pilotage) et qui a la maîtrise d'œuvre (la personne morale ou physique chargée de réaliser l'évaluation).

### Quelles instances ?

le comité technique de suivi et d'évaluation est l'espace approprié pour le pilotage et le suivi de la démarche d'évaluation mais d'autres formes ou lieux peuvent être sollicités selon la nature de l'évaluation : en fin de période, annuelle ou sur la durée de la convention.

### Qui questionner ?

- les élus et les services de collectivité mobilisés
- les parents
- les enfants
- les associations
- les enseignants
- les intervenants

## Comment peut-on évaluer ?

(la méthode -les moyens – les outils)

L'adhésion de la communauté éducative sur les principes retenus de l'évaluation est à rechercher. La méthode et les moyens sont déterminants dans le processus. Il faut analyser les résultats, par rapport aux objectifs fixés, mais également tout ce qui concourt ou non à ceux-ci : procédures, ressources, formation, complémentarité, compréhension, sens et valeurs partagées...

Chaque outil a ses avantages et limites : entretiens individuels ou collectifs, observations, rendus d'activités, questionnaires, réunion pour dynamiser les échanges, modes de communication, animation de groupes, sondage internet

**Caractéristiques et qualité des indicateurs retenus**  
à inscrire dans la durée afin de mesurer les évolutions.

→ **L'objectivité** (la signification de la donnée ne doit pas être variable selon la personne).

→ **La fiabilité** (on peut avoir confiance dans la donnée collectée).

→ **La simplicité** (la collecte de la donnée ne nécessite pas des moyens disproportionnés avec son utilité).

→ **La pertinence** (la donnée recueillie correspond au but de sa collecte).

### Point de vigilance :

Dans le respect des compétences de chacun, des indicateurs liés par exemple au comportement des enfants et à leur niveau de satisfaction peuvent être partagés par différents acteurs : école, accueil périscolaire, activités...

### Quelles échéances ?

Démarche à inscrire dans la durée autour d'échéances planifiées. « L'évaluation du PEDT est réalisée par le comité de pilotage 6 mois avant le terme de la convention » Des bilans réguliers et une évaluation intermédiaire permettent d'adapter le projet si nécessaire.

## Exemples à titre illustratif

Constats partagés sur le territoire	Objectifs retenus dans le PEDT	Résultats attendus	Actions / activités concernées	Indicateurs quantitatifs / qualitatifs	Supports à l'évaluation
<i>Lors d'une journée en période scolaire l'enfant rencontre de nombreux référents et participe à différents temps éducatifs</i>	<i>Renforcer la continuité éducative et la qualité de l'accueil</i>	<i>Mettre en place les modalités d'organisation concertées et partagées avec l'ensemble des acteurs concernés</i>  <i>Améliorer l'accompagnement et l'accueil des enfants sur les temps de transition</i>  <i>Articuler les projets d'école et périscolaire</i>	<i>Partage d'information entre acteurs</i>  <i>Renforcement de bonnes pratiques liées à l'accueil de l'enfant/familles</i>  <i>Co organisation des temps de transferts (posture - protocole)</i>  <i>Gestion des déplacements (plan et modalités)</i>  <i>L'utilisation partagée des locaux (charte)</i>  <i>L'information aux familles (communication)</i>	<i>Satisfaction des parents</i>  <i>Satisfaction des intervenants</i>  <i>Nombre de situations problématiques rencontrées/ nb de solutions trouvées satisfaisantes pour l'enfant</i>	<i>Enquête de satisfaction</i>  <i>Comptes rendus d'activités par acteur</i>  <i>Les outils et bonnes pratiques co produits</i>  <i>Préparation et comptes rendus de réunions communes entre des acteurs éducatifs (conseil d'école, commission périscolaire...)</i>
<i>Les activités des enfants sont souvent choisies par les parents. Les enfants ont peu l'occasion de choisir par eux mêmes et peu l'occasion d'expérimenter des activités mises en place sur le territoire</i>	<i>Accompagner les enfants dans leur apprentissage à faire des choix d'activités et expérimenter</i>	<i>En fonction de leurs âges, les enfants choisissent les activités TAP dans un cadre proposé et selon leur envie et intérêt</i>  <i>Construire en fonction de leur intérêt un parcours d'activités avec les enfants</i>	<i>Mettre en place des modalités adaptées :</i>  <i>- d'organisation des activités</i>  <i>- de parcours ,</i>  <i>- d'information des familles</i>  <i>-et d'inscription par les enfants</i>	<i>Taux d'inscription aux activités à partir du choix formulé par l'enfant</i>  <i>Parcours des enfants par période sur les activités TAP</i>  <i>Satisfaction des enfants</i>	<i>Méthode d'inscription en fonction du choix des enfants</i>  <i>Outils et technique prise en compte de l'avis de l'enfant</i>  <i>Observation et</i>  <i>Rendu d'activités par les intervenants (écrits, réunions..)</i>
<i>Nombreuses ressources associatives présentes sur le territoire</i>	<i>Veiller à l'implication des acteurs associatifs dans la construction du PEDT pour valoriser les ressources locales</i>	<i>Mobilisation des acteurs dans la concertation locale</i>	<i>Pilotage coordination et animation du PEDT</i>	<i>Niveau de représentation des associations dans les instances du PEDT</i>  <i>Taux de participation aux réunions organisées dans le cadre de ces instances</i>  <i>Nb de contributions associatives</i>	<i>Composition des instances et comptes-rendus</i>
<i>Appropriation insuffisante de l'offre associative par les familles et les enfants (faiblesse des inscriptions à l'année)</i>	<i>Renforcer la continuité éducative : Permettre à des enfants intéressés par une activité découverte en périscolaire d'inscrire leur pratique dans la durée au sein d'associations locales</i>	<i>Renforcement des sections enfants et jeunes des associations locales mobilisées sur les TAP</i>	<i>Inscriptions des enfants à des activités en dehors des TAP</i>  <i>Adaptation des moyens associatifs nécessaires (humain, locaux...) pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions</i>	<i>Évolution du nb d'adhésions culturelles, loisirs, artistiques et de licences sportives</i>	<i>Rapport d'activité des associations locales</i>